

Conseil de Développement



du Pays de Lorient
Kuzul Diorren Bro An Oriant

Avis - Septembre 2013

L'innovation sociale pour le développement du pays de Lorient

www.conseil-developpement-pays-orient.fr

12 avenue de la Perrière 56100 Lorient
Tél. : 02 97 88 22 56
Fax. : 02 97 88 22 40



AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

1. Une commande des élus au Conseil de développement du pays de Lorient

Lorient Agglomération a souhaité élaborer un schéma de l'innovation du pays de Lorient. La réalisation en a été confiée à AudéLor en partenariat avec LTI (Lorient technopole Innovations) et les services de l'agglomération. La démarche est pilotée par un groupe de travail composé d'élus et du Président de la technopole : Gwendal Rouillard, Loïc le Meur, Jean-Paul Solaro, Olivier Le Lamer et Pierre Couedelo.

Les élus de Lorient Agglomération et la direction d'AudéLor ont demandé au Conseil de développement (bureau du Conseil du 4 avril 2013) d'élaborer des propositions sur le thème de l'innovation sociale. Le Conseil de développement a accepté bien volontiers et s'est engagé à remettre un document dans des délais très courts (pour septembre 2013).

Le Conseil de développement du pays de Lorient est l'une des formes d'expression de la démocratie locale, un outil d'échanges, de dialogues, de réflexions et de production d'idées au service du Pays.

Il rassemble des hommes et des femmes tous bénévoles, issus de la société civile et n'ayant pas de mandat politique. C'est une assemblée locale consultative qui contribue par ses avis et propositions à l'avenir du Pays, au brassage d'idées et à l'émergence de projets nouveaux. Chargé par les élus du Pays d'émettre des avis et des propositions en matière de développement, le Conseil de développement vise à établir un rapport plus direct entre citoyens et élus.

Il est actuellement composé de 54 membres répartis en trois collèges :

- ✓ 1 - Monde économique et syndicats ;
- ✓ 2 - Vie associative
- ✓ 3 - Organismes et personnalités qualifiées.

2. La méthode retenue : une démarche participative en cinq phases

Afin de répondre au mieux à cette commande de Lorient Agglomération, le bureau du Conseil de Développement du pays de Lorient a décidé de mettre en œuvre une démarche participative permettant d'intégrer dans les réflexions et les propositions d'actions le maximum d'acteurs du territoire (entreprises, institutions, individus, associations,...) sensibilisés aux besoins sociaux et à la création d'emplois et de richesses.

Cette démarche se structure en cinq phases :

- **1^{ère} phase : mise en place d'un groupe de travail au sein du Conseil de développement du pays de Lorient :**

Ce groupe de travail est constitué de

- ✓ Jean Verger (UBS),
- ✓ Frederique Mallebrera (UNSA),
- ✓ Pascal Goyet (Plurielle production-CJD),
- ✓ Bruno Livory (Bretagne Energies Citoyennes),
- ✓ Maurice Benoish (SEM Keroman)
- ✓ Thierry Catrou (CFDT).

Il est animé par AudéLor (Laurence Debacq et Gilles Poupard) et a bénéficié du soutien d'Edouard Bouin (EB Conseil) en particulier pour l'animation des deux ateliers participatifs.

- **2^{ème} phase : animation des « ateliers de l'innovation sociale du pays de Lorient »:**

Porteur d'une vision large de « l'innovation sociale » (voir ci-après), le groupe de travail a choisi comme méthode de privilégier l'animation d'ateliers de « l'innovation sociale du pays de Lorient » afin que les acteurs de la société civile intéressés puissent s'exprimer et faire des propositions d'actions « innovantes » concrètes.

2 réunions ont été organisées :

- ✓ **Le 31 mai**

La séance de travail a permis d'échanger sur les constats et les premières pistes d'action. Elle s'est articulée autour de trois ateliers :

- L'innovation sociale est source de création d'emplois et de richesse,
- L'innovation sociale est source d'un meilleur vivre ensemble,
- La gouvernance de l'innovation sociale et son ancrage territorial.

Les participants aux Ateliers étaient soit des membres du Conseil de développement du pays de Lorient, soit également des personnes invitées ou volontaires qui étaient intéressées par le développement de l'innovation sociale.

*La soirée a réuni, **en tout 46 personnes** : des responsables d'entreprises, des personnes issues des syndicats, du monde économique, d'organismes qualifiés, d'associations liées à l'économie solidaire, aux affaires sociales, à l'éducation, à l'insertion, des structures liées à la culture, ou encore d'une association de protection de la nature.*

✓ **Le 24 juin : hiérarchisation des propositions d'actions**

Séance de débriefing et de hiérarchisation des actions par un système de vote sur une liste de propositions établies par le groupe de travail à partir de la 1ère réunion.

*Les participants **au nombre de 28** avaient tous participé aux ateliers du 31 mai.*

- **3^{ème} phase : rédaction et validation du rapport par le Conseil de développement**
Un rapport d'une dizaine de pages formalise les propositions. Il a été débattu dans le groupe de travail le 12 septembre et proposé au bureau du Conseil le 16 septembre 2013.

- **4^{ème} phase : Diffusion et présentation du travail**
Le rapport sera présenté aux élus de Lorient agglomération le 26 septembre 2013 et fera ensuite l'objet d'une présentation aux élus du pays (date à définir) et d'une large diffusion.

- **5^{ème} phase : évaluation et révision des pistes d'actions**
Un point sur la mise en œuvre des pistes d'action devra être organisé chaque année. Les avancées et les points de blocage seront identifiés. Les pistes d'action feront à cette occasion l'objet d'un réexamen.

3. Le Conseil de Développement : une vision large de l'innovation sociale

Un besoin d'innovation dans un monde qui change énormément

Dans les 15 dernières années, le monde a énormément changé et ce mouvement risque de s'accélérer.

On peut citer :

- ✓ Le basculement de l'économie mondiale vers les pays émergents, l'Occident n'est plus le « centre du monde »,
- ✓ La révolution internet qui transforme l'économie mais aussi la société et même la façon de vivre et de penser,
- ✓ L'aggravation des dégâts écologiques et une certaine impuissance à la freiner,
- ✓ La crise financière puis économique de 2008 qui remet en cause un certain nombre de « dogmes » et vérités économiques,
- ✓ Le doute sur la croissance économique et la pertinence du modèle économique actuel pour résoudre les problèmes,
- ✓ Une tendance à la métropolisation et un certain retour à la centralisation.

Les recettes d'hier ne seront pas suffisantes pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui et de demain. Le réchauffement climatique, le gaspillage et l'épuisement des ressources naturelles le chômage et la précarité, l'échec scolaire, le mal-logement, les inégalités d'accès au numérique....**appellent des réponses nouvelles.**

Innover, quel que soit le domaine d'activités, c'est introduire quelque chose de nouveau pour remplacer et améliorer l'existant ou c'est créer quelque chose d'entièrement nouveau. C'est sûrement utiliser les qualités de créativité et d'initiative des individus et des organisations associées. **C'est avant tout un état d'esprit et un comportement qui permet de dépasser les a-priori et les habitudes** avant d'être un processus ou un objectif.

L'innovation ne doit pas être seulement économique

Ces réponses nouvelles aux enjeux d'aujourd'hui ne peuvent pas se limiter au volet économique. Le concept de **développement durable** dans ses quatre dimensions (économique, sociale, environnementale et participative) constitue le fondement du Conseil de développement. Le développement durable a besoin ainsi d'une innovation elle-même multidimensionnelle.

L'innovation sociale est nécessaire face au constat **d'obsolescence de notre modèle économique basé sur une croissance** absente depuis 30 ans (sauf de manière épisodique) mais dont le retour est toujours attendu comme le facteur de résolution de nos problèmes. Certains auteurs parlent d'un « *double épuisement de nos sociétés industrialisées* » (épuisement du modèle de croissance et du capital naturel).

Dans l'image collective, l'innovation est trop souvent associée à l'innovation technologique (produits et procédés). On peut noter que l'INSEE dans ses études régionales issues de son enquête communautaire sur l'innovation (CIS 2010) faisait apparaître, pour la Bretagne,

quatre formes d'innovation (produit, procédé, organisation et marketing) sans faire apparaître de façon explicite l'innovation sociale qui est pourtant largement présente dans les territoires.

Parmi les innovations sociales on peut citer la création de la Grameen Bank (concept des micro-crédits) par Mohammed Yunus, de l'Open University (soutien des projets innovants) par Michael Young, les AMAP, les monnaies complémentaires, les mouvements EMMAÜS, les Restos du cœur, les enfants de Don Quichotte, les banques alimentaires, les S.E.L., les finances solidaires, les crèches parentales, les échanges de savoir, le co-voiturage... « *La créativité est considérable mais elle est souvent invisible et peu reliée* » comme le souligne Patrick Viveret

Tous ces exemples ont été initiés par une personne ou un groupe de personnes souhaitant répondre immédiatement à un besoin social local avec la volonté de trouver ultérieurement une solution pérenne (création d'emploi).

L'innovation sociale : partir des besoins et des usages

Il ne faut pas seulement « penser global et agir local » mais aussi « **penser local pour agir local et global** » en définissant les actions à partir des besoins locaux. Il faut sortir des logiques descendantes et favoriser les « approches montantes ». L'innovation doit aujourd'hui être centrée sur **l'utilisateur, ses besoins personnalisés et ses usages**. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) actuelles permettent de dépasser des logiques de marketing de masse.

Les TIC favorisent aussi les démarches participatives et collaboratives notamment par l'élaboration collective de solutions nouvelles.

L'innovation sociale rejoint d'une certaine façon l'idée de l'innovation « *market-pull* » (tirée par le marché et la demande) qui se différencie de l'innovation traditionnelle « *techno-push* » (poussée par la technologie et l'offre). **L'innovation « frugale »** s'inscrit aussi dans cette dynamique en répondant aux besoins des consommateurs potentiels aux faibles pouvoirs d'achat et en économisant la consommation de ressources et de matières premières.

La définition de l'innovation sociale de l'Association des Régions de France

Le Conseil de développement retient la définition de l'innovation sociale adoptée par l'ARF : « *L'innovation sociale consiste à élaborer **des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits** dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.*

Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans les domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations...Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. »

Repenser nos pratiques et préparer l'avenir

Pour le Conseil de développement du pays de Lorient, l'innovation sociale conduit à **réinterroger nos modes de fonctionnement actuels** (individus, associations, structures de développement économique, collectivités, institutions, entreprises, élus...) qui sont souvent **cloisonnés et parfois inadaptés au regard des enjeux de développement durable**. L'innovation sociale est l'affaire de tous et dépasse certainement les sphères de l'économie sociale et solidaire.

L'enjeu est **d'anticiper et de préparer l'avenir pour les générations actuelles et futures**. Pour cela, il faut sortir des logiques féodales et/ou purement conflictuelles. On doit repenser nos pratiques en les initiant à partir des besoins locaux non satisfaits pour créer du lien social et de l'emploi en favorisant la légitimité des acteurs et **le décroissement**.

En bref, pour le Conseil de développement du pays de Lorient, les propositions d'actions :

- ✓ doivent intégrer les **quatre dimensions du développement durable** et ne pas s'enfermer dans une logique purement économique ou purement sociale ;
- ✓ concernent **l'ensemble des secteurs économiques** quel que soit leur statut : entreprises classiques, secteur public, associations, mutuelles...;
- ✓ doivent s'appuyer sur le **territoire et ses acteurs**.

4. Dans le pays de Lorient, quels besoins sociaux « nouveaux ou mal satisfaits » ?

Un état des lieux précis à réaliser

Comme on l'a vu, l'innovation sociale a pour vocation d'apporter des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits. L'identification de ces besoins au niveau du pays de Lorient suppose un travail de diagnostic détaillé, l'audition de nombreux acteurs, le recensement des actions déjà engagées...

Les échéances de la saisine du Conseil de développement par Lorient Agglomération n'ont pas permis au Conseil de s'engager dans un tel diagnostic.

Lors des ateliers participatifs, la nécessité d'identification des besoins, d'inventaire et de repérage des actions déjà engagées a été largement soulignée. Beaucoup de participants ont d'ailleurs été **surpris de découvrir la richesse et l'étendue** des actions déjà menées au niveau local.

Des premiers besoins identifiés

Les ateliers participatifs et les débats du groupe de travail ont dégagé des premiers éléments sur les besoins sociaux dans le pays de Lorient.

✓ *Développement économique*

- Le premier problème est le chômage qui touche plus de 10 300 personnes dans le pays de Lorient (chômage cat A- sans aucune activité en juin 2013) voire près de 17 000 en difficulté d'emplois (cat A, B et C – chômage avec activités réduites ou précaires) ;
- Le peu de place laissé aux plus jeunes dans les entreprises (jusqu'à 30 ans !) et aux plus anciens (à partir de 50 ans !) ;
- Le besoin de formation tout au long de la vie qui permet une adaptation aux mutations des métiers et des qualifications et favorise les capacités de rebond ;
- L'interrogation sur les modes de management pratiqués par certaines entreprises qui restent souvent très traditionnels et hiérarchiques et en décalage avec les besoins de créativité et d'innovation ;
- Une désaffection pour les formations industrielles et technologiques,
- Un cloisonnement qui reste fort entre école et entreprise, administration et monde économique, entre grandes et petites entreprises....

✓ **Vivre ensemble**

- Le cloisonnement et le manque de dialogue dans la société entre chômeurs et actifs en emploi, urbains et ruraux, entre syndicats et chefs d'entreprises, entre associations, ONG et monde économique, entre secteurs d'activités... ;
- Une réelle méconnaissance et/ou reconnaissance des compétences et des expertises existantes sur le territoire et une tendance à fonctionner en circuit fermé ;
- Le vieillissement de la population. Dans le pays de Lorient, les 60 ans et plus sont désormais plus nombreux que les moins de 20 ans et cela va fortement s'accroître dans les années à venir. Ce constat aura un impact sur le commerce, les services publics, l'aménagement, les infrastructures.... ;
- L'accès au logement. Beaucoup de ménages éprouvent des difficultés à trouver un logement à prix abordable et à proximité du lieu de travail.

✓ **Gouvernance**

- Le numérique bouleverse nos modes de vie, nos économies, l'insertion dans l'emploi, l'éducation...Aujourd'hui on subit plus cette évolution qu'on ne l'anticipe ;
- Les échanges du pays de Lorient avec les autres territoires bretons restent encore limités ;
- Au niveau intercommunal, les échanges et la concertation autour des politiques qui engagent l'avenir sont encore limités ;
- Un recours insuffisant au Conseil de développement.

5. Les pistes d'action pour l'innovation sociale dans le Pays de Lorient

Lors des deux séances de travail, 43 propositions ont été émises puis hiérarchisées par les participants. Elles se déclinent selon trois grands axes et 17 pistes d'actions.

3 axes et 17 pistes d'actions

▪ *Développement économique*

1. **Faire de l'économie verte un axe stratégique de développement du pays de Lorient.** Les ateliers participatifs ont clairement souligné le caractère stratégique de ce volet qui comprend l'éco-construction, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, le recyclage (économie circulaire), les circuits courts....L'économie verte suppose un mélange d'initiatives économiques, d'innovation sociale et de soutien public. Le CDPL travaille sur le sujet depuis un an (11 auditions réalisées) et remettra son rapport sur le sujet en octobre 2013.
2. **Développer sur le territoire la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et la formation tout au long de la vie.** Sur le bassin d'emploi le chômage est à niveau élevé (identique à la moyenne française) mais des entreprises connaissent des difficultés de recrutement. La précarité, les contrats courts sont nombreux. Des opportunités d'insertion mais aussi des risques de pénurie de compétences vont être générés par les départs en retraite des générations de baby-boomers. Le développement des **contrats de génération** pourraient faire l'objet sur le pays de Lorient d'une mobilisation particulière.
3. **Mobiliser l'épargne locale pour le développement du territoire.** L'objectif est en mobilisant l'épargne locale d'accompagner la création d'entreprises non soutenues aujourd'hui par les sociétés de capital-risque ou les banques. Les structures d'épargne locale de type CIGALES (Clubs d'investisseurs locaux au service du développement d'entreprises solidaires), outre l'appui au développement local, permettent aussi de financer des projets de nature différente en privilégiant l'utilité sociale.
4. **Innover dans le management et la gouvernance des entreprises.** Dans beaucoup d'entreprises et d'organisations, quel que soit leurs statuts, la gouvernance et le management restent très traditionnels. L'innovation sociale consiste à encourager et favoriser la participation des salariés aux décisions et à « jouer collectif » Le modèle allemand souvent cité en exemple est beaucoup plus en pointe que la France dans ce domaine. Formations, conférences, témoignages pourraient contribuer à changer la donne.

5. **Etudier l'opportunité de structures de Coworking:** Ces espaces (Néoshop à Laval, la Cantine Numérique à Nantes ou à Rennes) permettent aux salariés en télétravail, aux chefs d'entreprise de sortir de l'isolement et favorisent la créativité et les collaborations.
- **Vivre ensemble et logiques de coopération et de partage**
 6. **Créer des ateliers de créativité transversaux et des formations communes.** La créativité sera favorisée par le développement des démarches transdisciplinaires et multipartenaires. L'exemple d'*Open Odyssey* (expérimentation lancée en Bretagne qui met en lien les énergies sur les projets porteurs d'avenir) s'inscrit dans cette logique. La participation de créateurs du domaine de la culture peut aussi être recherchée comme source de créativité car elle permet de « casser les codes habituels »
 7. **Ouverture des espaces publics.** Il s'agit de favoriser le vivre ensemble, le partage d'expériences et les échanges gratuits dans les espaces publics du territoire (places, gares....). La culture est un des vecteurs essentiels de ce type de démarche.
 8. **Favoriser les logiques de partage (« la vie share »)** plutôt que la possession de biens : greeters pour le tourisme, partage de logements, covoiturage, échange de savoirs....
 9. **Favoriser la culture de l'international.** L'ouverture à l'international est aujourd'hui une condition du développement local. Les échanges et la valorisation des étrangers habitant le pays de Lorient sont des moyens de favoriser le vivre ensemble et d'accroître l'ouverture sur le monde.
 - **Gouvernance du territoire**
 10. **Réaliser un état des lieux des besoins collectifs locaux.** Il s'agit d'écouter, d'auditionner les acteurs et les citoyens pour identifier les besoins collectifs du Pays de Lorient et bâtir des solutions dans une logique ascendante. Il faut également référencer et valoriser les actions d'innovation sociale déjà engagées localement.
 11. **Prospective participative.** A l'instar de l'expérience de Saint-Nazaire (« *Destinations 2030* ») ou du pays de Brocéliande, lancer une démarche de prospective participative en associant largement la population (les TIC pouvant servir de levier).

12. **Anticiper** de manière collective l'impact et les opportunités locales ouvertes par la **révolution numérique** : éducation, formation, économie, travail, emploi...Quid dans le Pays de Lorient de l'e-éducation, de la valorisation des projets d'étudiants, des plateformes d'aide à l'insertion, des « fablabs » (lieu ouvert à tous ou des imprimantes 3D notamment sont à disposition), du télé travail ?
13. **Favoriser la prise de responsabilité et l'expression des jeunes.** Associer les lycéens, les étudiants mais aussi les jeunes de la Mission locale et des Foyers de jeunes travailleurs à la construction de propositions pour le développement du pays de Lorient.
14. **Développer l'ouverture des données publiques aux citoyens** (open data). Examiner la possibilité de participation du pays de Lorient à la plateforme "*connaissance et action territoriale*" de la chaire ACT-TER, hébergée par l'Université Bretagne Sud à Vannes.
15. **Elargir les indicateurs de développement et de performance.** Dans les entreprises, les organisations et en matière de développement local, les indicateurs monétaires et purement quantitatifs sont de plus en plus prégnants. Il faut s'attacher à élargir ces indicateurs aux notions de bien être, de solidarité, de vivre ensemble, de qualité, de respect de l'environnement, comme, par exemple, le travail mené par PEKEA avec le Conseil Général d'Ille et Vilaine.
16. **Imaginer des gouvernances élargies qui associent les territoires voisins.** Dans le contexte actuel de métropolisation et de recentralisation, il est indispensable de valoriser et de conforter la Bretagne Sud. Une gouvernance souple et légère est à imaginer pour éviter de recréer un échelon territorial supplémentaire. Ces échanges devraient aussi concerner les acteurs économiques, sociaux et de la société civile.
17. **Renforcer le rôle du Conseil de développement** : L'activité du Conseil de développement, outil de la démocratie locale, participe à l'innovation dans la gouvernance locale. Son rôle devrait être renforcé. Ce renforcement devra s'accompagner d'un rajeunissement, d'un renouvellement et d'une évaluation de son activité. Ces évolutions sont elles-mêmes liées à une écoute accrue de la part des pouvoirs publics. La motivation des membres (bénévoles) est basée sur la possibilité d'échanger avec les élus sur le développement local.

Le détail des 43 propositions avec nombre de votes (respectivement « prioritaire » et « pertinent »)

Actions en lien direct avec la création de richesse et la création d'emploi	Actions permettant d'améliorer le vivre ensemble	Actions liés à la gouvernance territoriale
Développer les énergies renouvelables dans le pays de Lorient (17 et 9)	Développer des ateliers de créativité multipartenaires pour faciliter la résolution des problèmes des associations (5 et 11) et des entreprises (3 et 13)	Favoriser au maximum le recyclage local des déchets qui peuvent devenir pour une autre activité une matière première (13 et 14)
Développer la formation tout au long de la vie sur le pays de Lorient (16 et 9)	Favoriser les déplacements doux en incitant à l'activité physique (5 et 16)	Recenser les actions d'innovations sociales existantes sur le pays (19 et 6)
Favoriser l'épargne locale pour les projets locaux (14 et 11)	Favoriser les échanges avec les territoires voisins (9 et 11)	Mettre à disposition des citoyens les données publiques locales (5 et 17)
Favoriser l'isolation des logements pour lutter contre la précarité énergétique	Développer l'accès aux outils numériques existants mais sous utilisés (4 et 14)	Associer les citoyens aux ateliers d'urbanisme dans les projets urbains existants (8 et 13)
Développer le partage de bien plutôt que l'achat et la possession (16 et 4)	Favoriser les échanges entre associations par un forum à l'échelle du pays (2 et 16)	Elargir la composition du CD, notamment aux jeunes (7 et 14)
Développer la GPEC au niveau du pays (6 et 13)	Favoriser le rayonnement du pays de Lorient en Bretagne et en France (5 et 11)	Faire de l'économie verte un axe stratégique de développement économique du pays de Lorient (10 et 10)
Développer les espaces de « coworking » (7 et 11)	Favoriser les initiatives de partage de logement (3 et 13)	Elaborer une stratégie commune avec les territoires voisins de Bretagne sud (5 et 14)
Développer les formations communes chefs d'entreprises et salariés sur le management et l'innovation sociale (3 et 15)	Créer des « micro-médiathèques » partagés dans l'espace public (3 et 13)	Renforcer les échanges entre le Conseil de Développement et les élus (4 et 15)
Développer l'éolien offshore (4 et 13)	Développer des équipements sportifs et des événements de proximité orientés vers la santé (3 et 12)	Favoriser le CDPL comme lieu d'échange de l'innovation sociale et de croisement d'expériences (10 et 8)
Développer le bois énergie (0 et 15)	Créer un café citoyen place Jules Ferry (1 et 12)	Mettre des clauses d'insertion dans les marchés publics (4 et 14)
Développer le solaire (2 et 12)	Valoriser l'international à partir des étrangers habitant le pays de Lorient (1 et 9)	Evaluer de manière participative les politiques publiques locales (6 et 11)
Développer les « greeters » pour le tourisme du pays de Lorient (1 et 11)	Associer les habitants des quartiers concernés aux visites du patrimoine (1 et 7)	Evaluer régulièrement l'action du CD (3 et 12)
Mettre en place une monnaie locale (2 et 4)	Mettre un piano en libre-service à la gare de Lorient (0 et 7)	Mobiliser le pays de Lorient sur le développement des contrats de générations (2 et 13)
		Mettre en place des indicateurs de bien être de la population (5 et 8)

6. Conclusion

Pour le Conseil de développement, il y a une réelle nécessité pour le pays de Lorient de se positionner sur une vision large de l'innovation qui intègre l'innovation sociale. La technologie et l'innovation purement économique ne seront pas suffisantes pour résoudre les problèmes actuels et futurs. **Les besoins locaux et les modes collaboratifs sont des sources de développement local.**

Cette orientation s'inscrit dans la continuité des actions des collectivités et acteurs du territoire. Le pays de Lorient a des atouts pour s'inscrire dans cette dynamique :

- ✓ Richesse des acteurs locaux : CJD, C2Sol, AGORA, Mission Locale, Conseil de développement....
- ✓ Sensibilité au développement durable,
- ✓ Qualité de vie, territoire attractif.

Le bureau du Conseil de Développement du pays de Lorient considère que, pour répondre à la problématique posée par les élus, il sera nécessaire de respecter les quatre principes suivants :

- l'innovation, qu'elle soit sociale ou technologique, passe par la mise en action de qualités de créativité et d'entrepreneuriat des individus et des organisations. Il faut dépasser les a-prioris et les habitudes. C'est un état d'esprit qu'il faut développer ;
- la réponse aux besoins sociaux doit s'accompagner de création de richesse et d'emploi ;
- le soutien des services de l'Etat et des collectivités doit privilégier les actions collaboratives (pousser au décroisement !) et mixtes (en terme d'acteurs : entreprises classiques, secteur public, associations, mutuelles, individus,...) et intégrant les quatre dimensions du développement durable ;
- « penser local pour agir local et global » : l'innovation doit être « ascendante » et partir des besoins locaux et de la créativité des habitants.

Dans un temps court, à la demande de l'agglomération, le Conseil de développement du pays de Lorient a élaboré de façon participative **17 propositions d'actions sur l'innovation sociale.**

Compte tenu de la vitesse des changements en cours et des enjeux de développement local, le Conseil souhaite vivement que ses propositions soient le support d'un échange avec les élus de l'agglomération.

Un échéancier de mise en œuvre devrait pouvoir être élaboré conjointement et une partie des propositions pourront être initiées et engagées rapidement.

Documents utilisés

« *Quelle place pour le pays de Lorient en Bretagne ?* » Conseil de développement du pays de Lorient- Janvier 2013

« *A comme avenir économique* » Conseil de développement du pays de Lorient- Septembre 2012

« *L'innovation sociale : un pilier pour le développement des territoires* ». ARF- AVISE. Juillet 2012

« *Nous ne voulons pas qu'une économie de la croissance* » Hugo de Gentile. 9 juillet 2013

« *La vie share : mode d'emploi* » Anne Sophie Novel Editions Alternatives- Mai 2013

« *Petite poucette* » Michel Serres Editions le pommier 2012

« *Innovation sociale : l'économie de demain ?* » ParisTech review, dec 2011

« *Comment l'innovation sociale bouscule les entreprises* » Pierre Massotte, Paris tech review, juin 2013

« *Le double épuisement de nos sociétés industrialisées* » Laurence Tubiana et Damien Demailly Le cercle les échos

« *La fabrique de l'innovation sociale* » Alternatives économiques Poche Juin 2013

« *Nous vivons toujours dans la mystique de la croissance* » Dominique Méda Libération 9 septembre 2013

Le Conseil de développement du Pays de Lorient est un organe consultatif officiel constitué de membres bénévoles issus du monde de l'entreprises, des syndicats, de l'université, des milieux associatifs et culturels.

Il est l'expression d'une démocratie participative organisée et constitue une force de proposition auprès des élus qui disposent du pouvoir de décision.

Il se veut le lien privilégié entre la société civile et les décideurs politiques.



12 avenue de la Perrière 56100 Lorient

Tél. : 02 97 88 22 56

Fax. : 02 97 88 22 40

www.conseil-developpement-pays-lorient.fr